

CHARTRE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE (RÔLE ET RESPONSABILITÉS)



Rôle

La direction générale de la Fédération de golf du Québec (« Golf Québec ») agit sous l'autorité du conseil d'administration, tous les membres du personnel étant sous sa responsabilité. La direction générale voit à la mise en œuvre des orientations de Golf Québec et à la gestion de l'ensemble des opérations, dans le respect des lois, des règlements ainsi que des politiques et du cadre de gouvernance établis par le conseil d'administration (« CA »).

Responsabilités

À l'égard du conseil d'administration de Golf Québec

- Voit à la mise en œuvre continue des plans stratégiques, des programmes et des services de Golf Québec;
- Met en place des politiques adoptées par le conseil d'administration et des processus de contrôle requis pour les faire respecter;
- Met en œuvre les décisions du conseil d'administration;
- Exerce toutes autres responsabilités, fonctions ou tâches qui peuvent lui être confiées par le conseil d'administration.

À l'égard de la présidence de Golf Québec

- Collabore et communique de façon continue avec la présidence à l'égard des responsabilités dévolues à cette dernière;
- Soutient la planification des rencontres du CA et des assemblées générales.

À l'égard de la gestion des opérations

- Gère l'ensemble des opérations de Golf Québec conformément aux lois, aux règlements, au cadre de gouvernance ainsi qu'aux politiques mises en place;
- Prépare les budgets, les bilans et les états financiers pour présentation au conseil d'administration;
- Voit à la gestion des ressources humaines;
- Planifie des activités annuelles et supervise leur réalisation;
- Supervise les comités opérationnels;
- Établit les indicateurs de performances pour s'assurer que les activités, les programmes et les services sont déployés comme prévu et que les objectifs sont atteints.

À l'égard des communications

- Entretient des relations avec les agences gouvernementales, les membres, les autres instances du golf au Québec et au Canada ainsi qu'avec les représentants des médias;
- Agit comme porte-parole de Golf Québec pour les sujets relevant de la compétence de la direction générale et de la permanence;
- Fait la promotion des programmes et des services de Golf Québec.